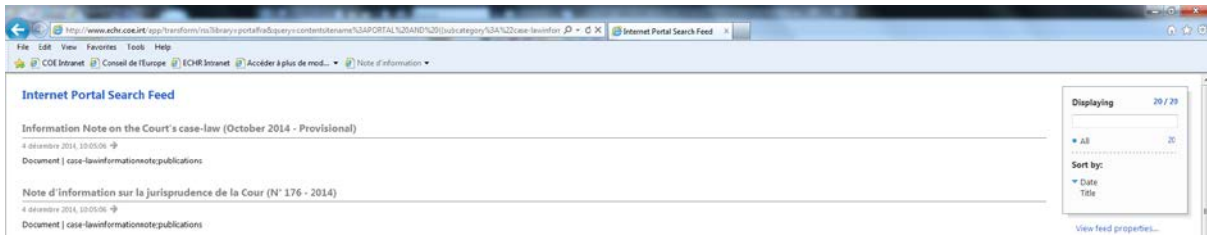


Comment s'inscrire aux fils RSS

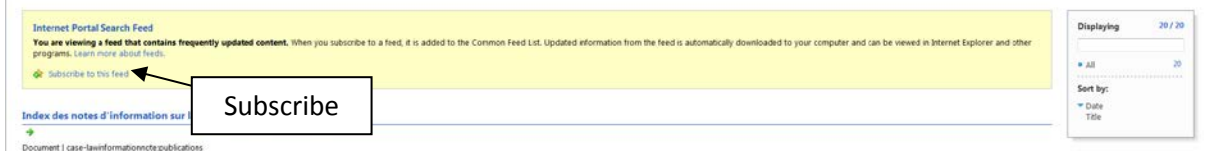
Le site de la Cour propose de s'abonner au fil RSS¹ des retransmissions des audiences, des communiqués de presse, de la Note d'information sur la jurisprudence et des bulletins de la bibliothèque. Le fil RSS permet d'être informé lorsque de nouveaux documents ont été publiés sur le site. Ainsi chaque fois que l'on clique sur le lien créé dans les favoris les derniers documents mis en ligne sont visibles sur le haut de la liste de la page web ouverte.



Si vous souhaitez par exemple vous inscrire au fil RSS de la Note d'information sur la jurisprudence, cliquez sur le lien correspondant à la Note d'information sur la page des [fils RSS de la Cour](#).

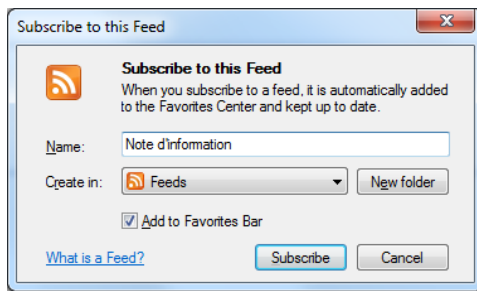


Puis cliquez sur "Subscribe to this feed"

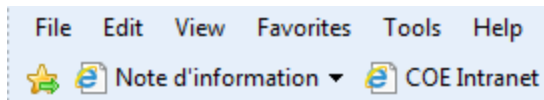


¹ Pour pouvoir lire et utiliser ces fils RSS, vous devez disposer d'un lecteur, c'est-à-dire d'un logiciel qui contrôle les fils RSS et qui permet de lire tout nouvel élément qui a été ajouté. Il existe de nombreux types de lecteurs, dont beaucoup peuvent être obtenus au moyen d'un moteur de recherche Internet. Après avoir installé un logiciel de lecture, vous pouvez vous abonner aux fils RSS. Pour information Internet Explorer 9 permet de souscrire directement aux fils RSS.

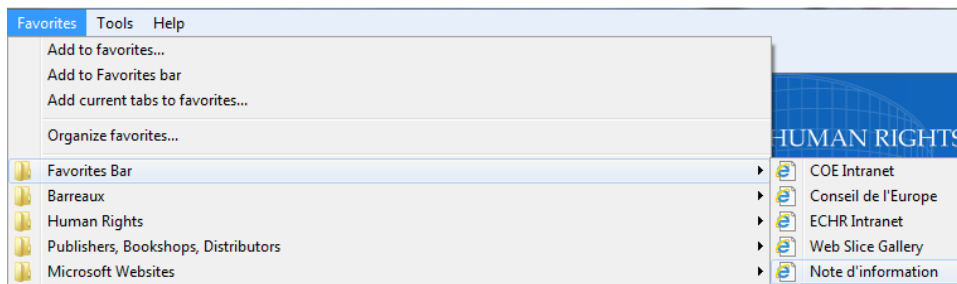
Dans l'onglet suivant, il faut modifier le champ Name et entrer "Note d'information", puis cocher "Add to Favorites Bar" et cliquer sur "Subscribe".




Le fil RSS est désormais disponible dans la barre des favoris si celle-ci est activée.



Mais aussi dans l'onglet Favorites → Favorites Bar → Note d'information



Il se peut que ce lien soit automatiquement nommé "Internet Portal Search Feed". Vous pouvez le renommer en réalisant un clic droit puis en sélectionnant "Rename".

Pour vous désabonner au fil RSS, il suffit de vous rendre dans la table RSS que l'on trouve en cliquant sur l'étoile  en haut à gauche de la page internet Explorer. Puis faire un clic droit et cliquer sur "Delete" puis "Yes".

